



j ai voler mon employer mes il pensent que j ai pris plus

Par **malinwaa**, le **02/12/2009** à **10:12**

voila cela fait trois mois que je me suis fait prendre pour vol dans la caisse de mon employeur.

ils n ont pas porter plainte mais mon fait signer un papier declarant que j avait bien pris 40 euro a chaque fois que je faisait la caisse. et un autre papier pour metre fin a mon contrat comme un accord.

3 mois apres:

il me demande de repasser chez eux il me disent qu il ont un trou dans le budget de 100000 euro mais qu il ne trouve pas ou est le probleme.

mais il savent que j ai prit de l argent dans la caisse mais estime que j ai pris environ 10 000 euro et que la seul preuve qui ont c est la fois ou il m ont pris la main dans le sac avec 30 euro marquer d une croix sur le billet j ai reconnu les fait pour sa et avouer que j ai pris de temps en temps de l argent.

mais ils croyent que chaque fois que j ai supprimer une vente c etai pour prendre l argent(et c est faux) peuvent il prendre sa en compte si il me traine en proces?

pour le reste de l argent il m ont poser plein de question sur les autres.

et maintenant je doit trouver tout ce qui ma sembler bizarre comme geste de mes ancien college. aussi non il me traine en justice

je me suis fait virer le jour des fait il y a un peu moins de 3 mois comme un accord donc sans faute grave, mais comme il y a des actionnaires dans la boite il ne sont pas content des 100000 euro de perte et veulent m en tenir rigueur sans preuve ont il le droit?

deja merci pour votre reponse

ps: je regrette mon geste et sa detruit ma vie

Par **malinwaa**, le **02/12/2009** à **11:38**

le bonjours je l ai oublier desoler mais le merci je l ai mit a la fait faut peut etre lire tout le texte avant tout

Par **malinwaa**, le **02/12/2009** à **13:39**

merci enfin une reponse correct sa fait 5 forum que je fait et personne est capable de me dire quoi.

en effet je vais le demander de rembourser je croit que c est la meilleur des chose encore merci.